

957 - \* Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan.  
**ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA DRACENIE (A.P.P.E.D.).** *Objet* : assurer pour l'environnement la défense des intérêts matériels et moraux des résidents des villes et villages de la Dracénie ; participer aux actions permettant la sauvegarde de zone environnementale afin d'en assurer la protection et l'équilibre ; s'opposer à toute implantation de projet qui pourrait être contraire à l'objet par toute intervention et par voies légales dans le respect de la réglementation en vigueur ; assurer la défense de ce qui constitue l'objet de l'association ou qui s'y rattache ; introduire ou intervenir dans toute procédure en son nom ou avec un ou plusieurs de ses membres, se porter partie civile et ester en justice. *Siège social* : 279, route de Callas, 83920 La Motte. *Date de la déclaration* : 9 mai 2011.